

Entretien avec l'Historien Jean-Jacques Jordi, auteur du livre *"Silence d'État : les disparus européens de la guerre d'Algérie"*



Jérôme Cortier : Sur la quatrième de couverture de votre livre *"Silence d'État : les disparus européens de la guerre d'Algérie"*, vous précisez qu'écrire scientifiquement sur cette question c'est lever le dernier tabou de ce conflit. Pourquoi ce sujet a-t-il été tabou jusqu'à aujourd'hui ?

Jean-Jacques Jordi : Dans les relations entre la France et l'Algérie parler des disparus civils mettait mal à l'aise le gouvernement français et le gouvernement algérien. Le premier parce qu'il n'avait rien fait alors qu'il était au courant de toutes les exactions. Et le second parce qu'il préférait prétendre avoir respecté les accords d'Évian en affirmant que si les français d'Algérie étaient partis c'est parce qu'ils avaient le sentiment de la peur. Alors que les archives nous révèlent que cette peur était dû à une terreur bien réelle.

J.C. : Combien d'Européens disparus ?

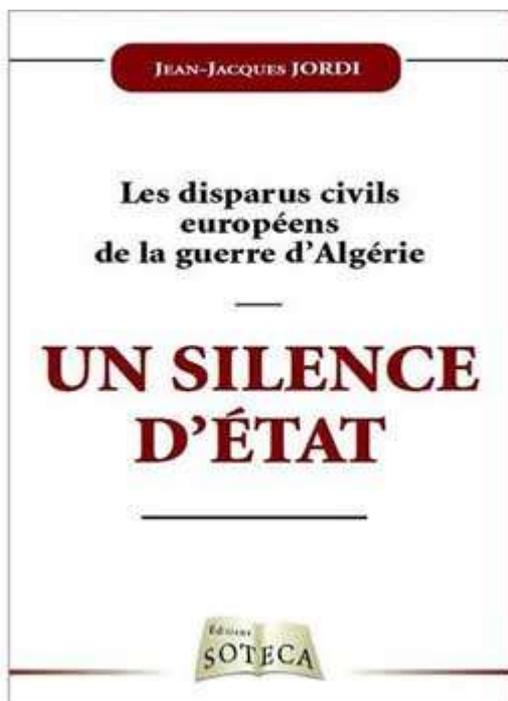
J-J Jordi : 1583 européens disparus. C'est un chiffre à minima mais dont je peux assurer la véracité. Il faut bien préciser qu'un disparu est une personne qui a été enlevée et dont on ignore ce qu'elle est devenue.

J.C. : Vous déterminez trois phases d'enlèvements. Quelles sont-elles ?

J-J Jordi : De 1955 jusqu'aux accords d'Évian (18 mars 1962), il y a à peu près 330 disparus civils. On pouvait s'attendre qu'après les accords d'Évian ce chiffre baisserait. Or, j'ai découvert qu'entre les accords d'Évian et la date d'indépendance (5 juillet 1962), c'est à dire en quelques semaines, il y en a près de 600. Donc deux fois plus en 4 mois qu'en 6 ans de guerre. Et je m'attendais à un recul de ce chiffre lors de l'indépendance et là encore les archives nous montrent que le phénomène prend de l'ampleur avec un nombre de disparus qui ne fait qu'augmenter.

J.C. : Peut-on donc considérer que les accords d'Évian (19 mars 1962) n'ont pas été respectés par le FLN ? Et dans ce cas est-ce que cela ne pouvait pas justifier une réaction du gouvernement français ?

J-J Jordi : Oui, le FLN comme l'ALN n'ont pas respecté les accords d'Évian. En ce qui concerne l'ALN par exemple, je me suis attaché à étudier les exactions que ces membres ont commis contre les casernes des militaires français. Du 19 mars au 26 mars, j'en ai compté 86. De la même manière, le FLN qui dit avoir respecté les accords d'Évian, se livre à des exactions contre les européens et contre les musulmans.



J.C. : Le pouvoir français a-t-il conscience qu'après les accords d'Évian, les populations européennes continueront à être en danger ?

J-J Jordi : Oui, car on est dans un climat de terreur qui a commencé quelques mois auparavant. Et la population européenne comme la population musulmane deviennent des enjeux pour le gouvernement français, comme pour l'ALN, le FLN et l'OAS.

J.C. : À propos de l'OAS, vous affirmez que la lutte contre cette organisation hostile à l'indépendance de l'Algérie fut un prétexte pour le FLN et l'État français.

J-J Jordi : En effet, les archives montrent très clairement que la tactique du FLN pour procéder à ces enlèvements a été de prétendre que désormais l'ennemi c'était l'OAS. Et sous prétexte de s'en prendre aux membres de l'OAS, ils s'en prennent à tous les européens sans distinction.

J.C. : L'OAS va donc devenir l'ennemi commun entre le FLN et le pouvoir français. Vous montrez d'ailleurs qu'une complicité se crée entre les deux, notamment au travers de la mission Choc.

J-J Jordi : Parfaitement. Il y a d'abord les barbouzes qui forment l'appât pour que l'OAS morde à l'hameçon. Et derrière on met en place la mission C constituée de policiers et de gendarmes et qui agissent en toute illégalité mais avec l'appui du pouvoir français. Pour la mission C la cible c'est l'OAS et très tôt, dès janvier 1962, des liens vont se faire avec le FLN.

J.C. : Face à l'ampleur du nombre d'enlèvement, le FLN ouvre des camps d'internements. Ces endroits sont-ils connus par le pouvoir français ?

J-J Jordi : Du 19 mars jusqu'en octobre 1962, il y a près de 4000 enlèvements. Certains seront libérés, beaucoup seront retrouvés morts, et puis un peu plus de 1200 sont des disparus. Alors c'est vrai que face au nombre important de personnes enlevées, le FLN est obligé d'ouvrir des camps et de réquisitionner des maisons dans les quartiers musulmans afin de les séquestrer. Il faut préciser qu'il n'y a pas de directive de l'état-major du FLN donnant l'ordre de procéder à des enlèvements. En revanche, entre Alger et Oran, dans les wilayas 4 et 5, là on retrouve dans les archives certaines directives ordonnant à des exactions contre les européens.

J.C. : Vous consacrez plusieurs pages au massacre d'européens qui a eu lieu à Oran le 5 Juillet

62. Pour vous cette tragédie est l'étape finale d'un processus.

J-J Jordi : Le 5 juillet 62 à Oran c'est une manifestation, des coups de feu qui éclatent, et une véritable chasse à l'européen qui s'ensuit.

Mais ce qui se déroule ce jour-là n'est pas un orage qui éclate dans un ciel serein. D'après les archives, il y avait, à partir de fin juin, une volonté des dirigeants de la wilaya, surtout du groupe d'Oujda, Boumédiène et Ben Bella, de contrôler tout les accès qui mènent à Oran.

Et dès le 23 juin on note de nombreux enlèvements. En analysant les archives on se rend bien compte que tout est en place pour que quelque chose se passe le 5 juillet.

La volonté était de discréditer le GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne) en démontrant son impuissance à mettre de l'ordre. Car après Oran, l'objectif était d'intervenir sur Alger.

J.C. : Qui a tiré le premier ce 5 juillet ? Que pensez-vous de la thèse qui accuse les membres de l'OAS ?

J-J Jordi : Moi, la thèse de l'OAS je n'y crois pas. Dernièrement j'ai interrogé deux personnes très proches du dirigeant de l'OAS à cette époque, Claude Micheletti. Ils affirment que le 27 juin 62 le commando Colline est parti le dernier. Donc le 5 juillet, il n'y a plus de commando OAS.

Alors ça peut être le geste d'un excité européen qui tire des coups de feu, mais les archives ne le montrent pas. Les journaux de marches et d'opérations que j'ai pu consulter, et tous les rapports d'enquêtes - il y a eu 4 rapports sur Oran - montrent que les premiers coups de feu qui éclatent à 11h20 ne viennent pas d'une terrasse, ni même des quartiers européens.

Qui a tiré ?.... on ne sait pas.

J.C. : Combien de victimes sur cette journée ?

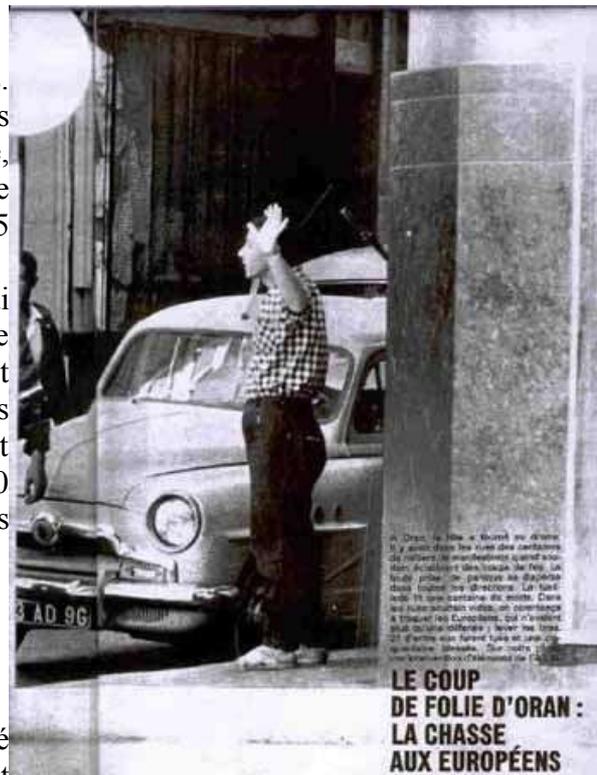
J-J Jordi : A peu près 650 victimes, dont la moitié sont des disparus enterrés au petit lac, et il faut ajouter une centaine de musulmans tués.

J.C. : Là encore l'armée est restée l'arme au pied.

J-J Jordi : l'armée ne bouge pas parce qu'elle a reçu l'ordre de ne pas bouger. D'ailleurs dans mon enquête je reviens sur le livre du général Katz parce qu'entre ce qu'il a signé en 1962 et son livre il y a une grande distorsion de la vérité....c'est là toute la différence qui existe entre la mémoire et l'Histoire....

Katz n'a pas l'autorisation d'intervenir. Mais le code des armées lui donne le droit de défendre les français qui sont attaqués. Or il ne lèvera pas le petit doigt. Quelques soldats ont quand même désobéi et ont intercepté quelques commandos du FLN.

J.C. : Les pouvoirs publics de Perpignan, sous l'impulsion d'une association, ont érigé il y a quelques années un monument à la mémoire des disparus. Cette initiative a fait l'objet d'une vive polémique. Quel est votre regard sur cet énième épisode de la guerre mémorielle qui se joue en France ?



J-J Jordi : Même si elle a été soutenue par le pouvoir local, le mur des disparus est une initiative associative, et on ne voit pas en quoi elle serait moins légitime que la plaque aux algériens du 17 octobre 61.

En ce qui concerne le côté plus scientifique de cet hommage, j'ai repéré quelques erreurs dans la liste de nom qui figure sur le mur. Je pense que les personnes à l'origine de ce mur auraient dû être plus vigilantes... si vous voulez qu'on vous croit, il faut être crédible, et la moindre erreur joue contre vous.

Et puis la polémique a aussi été alimentée par certains de mes collègues historiens qui prétendaient que ce mur était un hommage à l'OAS. Or, sur près de 2600 noms, il y en a à peine une quinzaine qui sont de l'OAS...

On ne peut donc pas affirmer qu'il s'agit d'une ode à l'OAS.

J.C. : **Est-ce que cette polémique n'est pas symptomatique de la difficulté que nous avons à parler de la guerre d'Algérie dans le débat public mais aussi au sein de l'université ? On a le sentiment d'être constamment confronté à une vision manichéenne de la part d'historiens militants.**

J-J Jordi : C'est un problème qui dure depuis une trentaine d'années en France. Moi je suis persuadé que nous avons des ouvrages scientifiques sérieux qui donnent une image - puisque l'histoire c'est aussi une reconstruction - la plus proche de la vérité et de la réalité historique.

Sauf que ces ouvrages là ont beaucoup de mal à passer dans la société, mais aussi dans l'enseignement. Ils sont mis de côté par certains historiens qui les jugent trop militants sous prétexte qu'ils ne vont pas dans le sens de leurs convictions.

C'est la manifestation d'un manichéisme déplorable.... car, je le répète, nous avons tout pour faire une histoire de la guerre d'Algérie complète où tout puisse se dire.

Propos recueillis par Jérôme Cortier

Voir la vidéo de l'interview:

<http://echodelhers.fr/2012/05/31/jean-jacques-jordi-les-disparus-civils-europe%CC%81ens-de-la-guerre-dalge%CC%81rie/>